

# Regards SUR LE Risque

octobre 2018

N° 26

La lettre d'information sur les risques industriels majeurs en Auvergne-Rhône-Alpes

## / C'EST-À-DIRE



“ La culture de la prévention doit permettre au futur citoyen de s'adapter à toutes les situations à risque... ”

**Marie-Danièle  
CAMPION**

Rectrice de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, Rectrice de l'académie de Lyon, Chancelière des universités

La prévention des risques majeurs est inscrite dans les programmes d'enseignements : la priorité est donc de les mettre en œuvre.

Le deuxième objectif est de préparer les personnes exposées à faire face à un

accident majeur éventuel. Depuis la circulaire du 29 mai 2002, les établissements scolaires ont l'obligation d'élaborer un Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) pour protéger la population scolaire face aux risques majeurs. Pour permettre aux élèves d'acquérir les bons comportements en cas de crise, l'académie développe des projets de sensibilisation sur cette thématique, en s'appuyant notamment sur les personnes ressources de ses services. La connaissance des acteurs, la compréhension du risque et des bons réflexes permettent de développer une culture du risque, composante essentielle du futur citoyen qui aura à s'adapter à d'autres circonstances et en tout lieu.

L'école contribue ainsi à structurer des connaissances et des attitudes réfléchies et adaptées face aux risques majeurs. Ce volet culturel s'articule avec le socle commun de compétences, les programmes des collèges et des lycées dans le cadre des enseignements et des projets interdisciplinaires proposés aux élèves. Les plus jeunes sont sensibilisés grâce au dessin animé « Arlette la tortue d'Alerte » et les fiches pédagogiques qui l'accompagnent. Une représentation théâtrale fait découvrir aux élèves des classes élémentaires les bons réflexes en cas de risques majeurs. Enfin, les collégiens et les lycéens traitent ces risques à travers la lecture des œuvres d'arts des différents musées de la région lyonnaise.

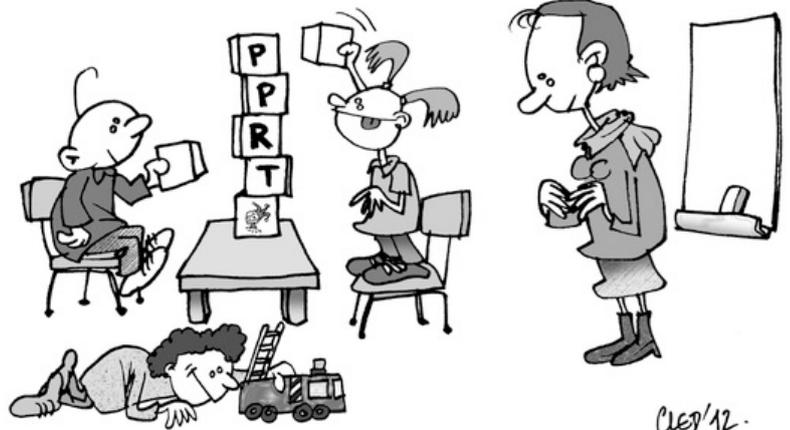
L'implication des trois académies de la région Auvergne-Rhône-Alpes dans les campagnes quinquennales d'information préventive sur les risques industriels permet de rencontrer les partenaires industriels et institutionnels et de développer de nouveaux projets d'éducation et de sensibilisation pour notre public scolaire. ●

## / TOUTE LA LUMIÈRE SUR...

### L'ÉDUCATION À LA PRÉVENTION DES RISQUES

## Prévenir par l'éducation

La sensibilisation des populations aux risques majeurs mobilise de nombreux acteurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes, qui développent des actions d'éducation destinées à différents publics.



### Au-delà de l'information réglementaire

Les actions d'éducation à la prévention des risques majeurs (d'origine naturelle ou industrielle) vont au-delà de la simple diffusion de l'information préventive, pré-

vue par la réglementation, sur la nature des risques et les consignes à respecter en cas d'alerte (voir encadré). Elles reposent en effet sur des approches pédagogiques variées qui visent à amener les différents publics cibles à disposer d'une plus grande conscience de l'existence des risques, de leurs

conséquences possibles et des moyens de prévention à s'approprier, et visent à ce qu'ils fassent preuve de civisme en cas d'accident et deviennent des acteurs relais. Il s'agit de développer une culture qui engendre la résilience.

>>>

### / INTERVIEW page 2

Bertrand CLAUDY, directeur du MNLE-69, Mouvement National de Lutte pour l'Environnement, réseau Homme & Nature

### / POINT DE VUE page 3

Pauline TEXIER, maître de conférences en géographie, Université Jean-Moulin Lyon 3 et Nicolas DANJAUME, professeur d'histoire-géographie et ses 15 élèves volontaires de classe de cinquième

### / ÉCHO DES CSS page 3

Contribution à la mise à niveau des connaissances

### / APERÇUS page 4

- *Regards sur le Risque* : 26 numéros, une vraie collection !
- La 6<sup>ème</sup> campagne quinquennale d'information sur les risques se prépare
- Accompagnement de la Métropole de Lyon pour sécuriser les logements privés
- L'IRMA : 30 ans et toujours innovant !



**Bertrand CLAUDY**  
 directeur du MNLE-69,  
 Mouvement National  
 de Lutte pour l'Environnement,  
 réseau Homme & Nature

www.mnle.fr

“ L'organisation de la campagne d'information sur les risques offre une vitrine pour l'éducation à la prévention des risques... ”

**Quel est le rôle de l'association MNLE en matière d'éducation à la prévention des risques industriels majeurs ?**

Le MNLE-69 est une association de protection de l'environnement et d'éducation à l'environnement vers un développement durable créée en 1982. Elle réalise des actions auprès des scolaires et touche progressivement le grand public. Les thématiques abordées sont diverses : risques technologiques, air, eau, arbres en ville, agriculture, déchets et territoires. Nos actions s'inscrivent dans le cadre du plan d'éducation à l'environnement et au développement durable de la Métropole de Lyon.

Concernant l'éducation à la prévention des risques majeurs, nous contribuons à favoriser l'appropriation des consignes à appliquer en cas d'alerte, au travers d'actions pédagogiques telles que la création d'un document d'information communal sur les risques majeurs adapté aux enfants, en collaboration avec les établissements scolaires de la Métropole de Lyon.

**Quel regard portez-vous sur l'éducation aux risques industriels majeurs en Auvergne-Rhône-Alpes ?**

L'obligation légale d'informer régulièrement les populations favorise les échanges entre les différents acteurs d'un territoire. Par exemple, l'organisation mutualisée de la campagne quinquennale d'information sur les risques industriels majeurs en Auvergne-Rhône-Alpes offre une vitrine pour l'éducation à la prévention des risques. Cela nous permet de nous appuyer sur des outils et des messages clairs qui renforcent la crédibilité et l'importance des actions pédagogiques dans ce domaine.

**Quelles seraient les pistes d'amélioration à apporter dans ce domaine ?**

Il serait intéressant de travailler au rapprochement entre les acteurs de l'éducation à l'environnement et les acteurs de l'éducation à la prévention des risques. Les premiers apportent méthodes et savoir-faire en matière de travail en réseau, quand les seconds sont porteurs d'innovation en matière d'outils pédagogiques, en s'appuyant notamment sur les nouvelles technologies, avec pour exemple la création en cours d'un *escape game*. ●

>>>

**Des acteurs très variés**

Les acteurs qui œuvrent dans le champ de l'éducation aux risques en Auvergne-Rhône-Alpes sont multiples :

- des acteurs institutionnels (éducation nationale, services d'incendie et de secours, collectivités territoriales, universités... (cf. rubrique *Point de vue*) ;
- des acteurs privés, dont les associations agréées : la Fédération des Associations de Protection de la Nature de Rhône-Alpes (FRAPNA), le Mouvement National de Lutte pour l'Environnement (MNLE), l'Institut des Risques Majeurs (IRMa), la délégation Auvergne-Rhône-Alpes de l'Institut Français des Formateurs Risques Majeurs et Protection de l'Environnement (IFFO-RME) ;
- des instances collégiales : les Secrétariats Permanents pour la Prévention des Pollutions et des Risques, de l'agglomération lyonnaise (SPIRAL) et de la région grenobloise (SPPPY).

**La mobilisation souhaitée d'un public de plus en plus large**

Les actions d'éducation sont principalement à destination des scolaires, mais aujourd'hui, des attentes existent, notamment de la part des pouvoirs publics, pour que d'autres cibles soient concernées : riverains, salariés d'entreprises exposées, personnes vulnérables.

Peu disponibles, les adultes ne sont pas forcément demandeurs d'informations sur le sujet, notamment au regard d'autres enjeux environnementaux liés au quotidien, comme le bruit ou les risques susceptibles d'affecter la santé humaine. Par ailleurs, perçu comme technique et faisant appel à des notions souvent abstraites, le sujet des risques industriels n'est pas toujours facile à appréhender ou à vulgariser (notion d'aléa, d'intensité, de cinétique, de probabilité, etc.).

**Développement des actions et mise en œuvre facilités**

Les pouvoirs publics mettent en place des leviers pour démultiplier les actions d'éducation à la prévention. Nombre d'entre elles sont destinées

**Différences entre l'information préventive et l'éducation à la prévention**

L'information préventive est une obligation réglementaire inscrite dans le code de l'environnement (art. L125-2). De cet article découle la diffusion officielle d'informations sur les risques majeurs et les consignes à appliquer en cas d'alerte. Parmi ces documents se trouvent : le Dossier Départemental sur les Risques Majeurs, le DICRIM, l'État des Servitudes et des Risques (ESRIS), les brochures d'informations sur les risques industriels distribuées tous les cinq ans.

Les actions d'éducation font l'objet d'une approche spécifique visant à expliquer, à faire prendre conscience, etc. Les formes de l'éducation sont variées dans le but de s'adapter au contexte et aux publics. L'appropriation se fait par la pratique.

« Tu me dis, j'oublie. Tu m'enseignes, je me souviens. Tu m'impliques, j'apprends... »

L'éducation à la prévention suppose une implication et une mobilisation des acteurs concepteurs de l'action, ainsi que de ceux qui sont visés.

Cette citation de Benjamin Franklin résume l'approche développée en éducation à la prévention des risques majeurs.

aux scolaires et s'appuient sur les programmes officiels (cf. *Éditorial*). D'autres sont portées par des institutions qui inscrivent ces actions dans leurs politiques publiques. C'est le cas du Plan d'éducation au développement durable de la Métropole de Lyon (cf. *Interview*, ci-contre). La campagne quinquennale d'information sur les risques industriels majeurs favorise également les initiatives (cf. *Aperçus*, p.4). En outre, les communes soutiennent ponctuellement des actions d'éducation et de sensibilisation. Différentes initiatives locales, présentées ci-dessous, complètent ces dynamiques.

**Des approches variées et innovantes**



SRIK, le jeu «activités industrielles»

Les actions d'éducation à la prévention sont réalisées selon différentes approches et se veulent souvent innovantes pour rendre le sujet attractif. L'approche peut

être ludique et mettre le riverain en situation d'agir face au danger de manière fictive. C'est le cas avec le *serious game* @LERTE, créé par le club des SPPPI, et mis à disposition lors de la campagne d'information de 2013, mais aussi avec le jeu *Zombies attack*, réalisé par le MNLE 69, à Pierre-Bénite. «SRIK le jeu, activités industrielles» (illustré colonne précédente), développé dans le cadre d'un partenariat État, industriels, collectivités, PME-PMI, fait appel à la reconnaissance visuelle des pictogrammes, sigles et sirènes de début et de fin d'alerte, via un boîtier sonore numérique. La médiation artistique, au travers de l'explication d'œuvres d'art, de pièces de théâtre, contribue à sensibiliser à la prévention des risques majeurs en s'appuyant sur le registre émotionnel.

Plusieurs actions ont ainsi été réalisées à destination des élèves du 1<sup>er</sup> degré : des visites guidées au Musée des Beaux-arts de Lyon (exemple du tableau de L. Survage «Les Usines»), la pièce de théâtre «*Oui, mais si ça arrivait...*» réalisée en 2013 par la compagnie lyonnaise de théâtre «Essentiel Ephémère» en partenariat avec la délégation Auvergne-Rhône-Alpes de l'IFFO-RME. Certaines actions font appel à l'esprit critique et sont plus didactiques, telle que l'exposition «*Sur la route de la chimie*», réalisée par des

écoliers des communes du Pont-de-Claix et de Jarrie. D'autres font appel à l'humour et à une approche décalée, tel le DICRIM de Salaise-sur-Sanne : « C'est l'heure DICRIM » (illustration ci-dessous).

L'approche peut aussi être solidaire et conviviale, rendant le sujet moins austère : des ateliers autour des risques ont été organisés à la bibliothèque de Meylan, en 2014, sous forme d'un « apéro risques majeurs ». Un partenariat entre l'éducation nationale et le SDIS de la Loire donne lieu, depuis 2017, à la formation des élèves au secourisme, au développement des comportements civiques dans les collèges du département.



Page de couverture du DICRIM de Salaise-sur-Sanne

**Des idées pour aller plus loin**

La réussite d'actions d'éducation à la prévention repose sur la combinaison d'une idée originale, d'un bon timing et d'un cadre approprié. Elles doivent également être concrètes et ancrées dans le quotidien du public visé. Certains contextes opportuns sont encore à exploiter, tels que l'arrivée de nouveaux habitants, les rendez-vous chez le notaire, l'arrivée de touristes sur un territoire, etc.

Des cadres d'actions, telle que la formation professionnelle, sont également favorables à la mise en œuvre d'actions d'éducation. La formation peut toucher de nouveaux publics ou permettre à d'autres d'approfondir le sujet. C'est le cas par exemple :

- des personnes en activité : le développement de parcours de formation peut contribuer à maintenir un intérêt sur le sujet sur le long terme ;
- des élus locaux, mobilisés

par l'association des maires de France qui leur propose des jours pour les former à la gestion de crise ;

- des professionnels de l'animation qui peuvent désormais se former à l'éducation à la prévention des risques dans le cadre d'un nouveau brevet professionnel Jeunesse et Sport.

Enfin, des associations de sécurité civile agréées peuvent être mobilisées par les maires ou les préfets pour des actions d'éducation, afin de maintenir le lien sur le long terme et ainsi mieux faire face à une crise majeure. ●

**En savoir +**

[www.srik-lejeu.fr](http://www.srik-lejeu.fr)  
[www.lesbonsreflexes.com](http://www.lesbonsreflexes.com)

**/ L'ÉCHO DES CSS**

**Contribution à la mise à niveau des connaissances**

Les Commissions de Suivi de Site (CSS) abordent l'ensemble des sujets liés à la prévention des risques industriels majeurs. Le contenu des interventions peut être technique et faire appel à des notions qui ne sont pas connues d'une partie des membres, notamment les riverains.

Afin de favoriser les échanges, les entreprises génératrices du risque rendent accessible et transmettent des informations aux populations riveraines. Les comptes-rendus des réunions sont l'occasion d'expliquer certaines notions (aléa, intensité des effets, effet domino, cinétique, etc.). De plus, elles conduisent des actions pédagogiques en direction des publics scolaires.

Les commissions de suivi de site contribuent à une mise à niveau des connaissances et au partage d'une culture de la prévention des risques. Par l'implication de leurs membres, invités à poser des questions sur la vie des sites industriels, l'action des CSS s'inscrit dans une démarche de sensibilisation des citoyens. Par exemple, l'association *Bien vivre à Pierre-Bénite* témoigne du fait que les CSS ont permis aux riverains de mieux comprendre leur environnement industriel et de s'intégrer parmi les acteurs de la gestion des risques. ●

**/ AGENDA**

**PUBLICATION**



**Guide de l'ingénierie des facteurs organisationnels et humains (FOH)**

Ce guide publié par l'INERIS a pour objectif d'aider les industriels à intégrer les facteurs organisationnels et humains (FOH) dans leur politique de sécurité. Au-delà des dispositions classiques, des actions et méthodes FOH peuvent contribuer à réduire les risques, tant pour les personnels que pour les riverains.

**En savoir +**

[https://www.ineris.fr/sites/ineris.fr/files/contribution/Documents/Guide\\_Ingenierie\\_FOH\\_VF\\_ProduitPhare\\_OMEGA30.pdf](https://www.ineris.fr/sites/ineris.fr/files/contribution/Documents/Guide_Ingenierie_FOH_VF_ProduitPhare_OMEGA30.pdf)

**RÉGLEMENTATION**

**L'État des risques et pollutions**

Cet état doit être annexé à tout type de contrat de location écrit, de la réservation pour une vente en l'état futur d'achèvement (VEFA), de la promesse de vente ou de l'acte réalisant ou constatant la vente d'un bien immobilier, qu'il soit bâti ou non bâti. Le nouveau modèle d'imprimé pour l'établissement de l'état des risques naturels et technologiques est défini par l'arrêté ministériel du 13 juillet 2018 entré en vigueur le 3 août 2018. Cette obligation est inscrite dans le code de l'environnement, aux articles L. 125-5 et R. 125-23 à 27.

Les informations qui doivent être rapportées sont arrêtées par le préfet du département. Les arrêtés relatifs à l'état des risques naturels et technologiques majeurs pour les biens immobiliers sont consultables en Préfecture ou sur les sites internet de ces dernières. Dans la pratique, les bailleurs, vendeurs, notaires, etc. téléchargent le document sur internet.

**En savoir +**

<http://www.georisques.gouv.fr/etat-des-risques-naturels-miniers-et-technologiques>

**/ POINT DE VUE**



**Pauline TEXIER, maître de conférences en géographie, Université Jean-Moulin Lyon 3, membre du laboratoire UMR 5600 Environnement, Ville et Société, membre du bureau de l'Association loi 1901 ATERRISK (Ateliers TERRitoires RISK et développement)**

**Nicolas DANJAUME, professeur d'histoire-géographie et ses 15 élèves volontaires de 5<sup>ème</sup>**

**Conception et adaptation du jeu UNIFORCE, en collaboration avec l'IRMA.**

**En quoi consiste le jeu Uniforce ?**

Le jeu Uniforce est un jeu de plateau sur la résilience face aux risques majeurs. Il a d'abord été co-construit

avec des enfants de primaire puis développé dans le collège de Saint-Donat-sur-L'Herbasse (26). Le jeu Uniforce s'appuie sur un scénario, au cours duquel chaque équipe doit défendre les intérêts de sa mascotte vulnérable, et construire sa roue des capacités/ressources, pour les mobiliser au fil des défis qui se présentent. Le plateau est ancré spatialement et adapté aux enjeux du territoire. Le public du jeu est un public scolaire.

**Comment la prévention des risques industriels est-elle abordée ?**

Le jeu vise à sensibiliser à la prévention des risques majeurs. Il développe une approche innovante de l'éducation aux risques centrée sur la nécessité d'être plus robuste, résilient, au quotidien, à l'échelle d'un individu, d'une famille,

ou du voisinage, en renforçant son accès aux ressources sociales, politiques, économiques, physiques, naturelles et humaines, pour mieux faire face aux événements majeurs.

**Pour quelles raisons le jeu remporte-t-il l'adhésion des enseignants ?**

Parce qu'il contribue à une meilleure connaissance des risques par une approche différente. Plutôt que de les subir, il s'agit de les comprendre et de voir comment y faire face. Le jeu UNIFORCE répond bien aux objectifs d'acquisition de compétences prévus dans les programmes des cycles 2 et 3. Enfin, il est adaptable au contexte pédagogique : il peut s'inscrire facilement dans un projet sur l'année, à l'école primaire ou en collège, ou être réalisé lors d'une activité ponctuelle. ●



DR /IRMA

## REGARDS SUR LE RISQUE : 26 NUMÉROS, UNE VRAIE COLLECTION !



*Regards sur le Risque* a été créé en 2005 pour assurer un fil d'information continu entre les campagnes quinquennales d'information sur les risques industriels majeurs et favoriser le développement d'une culture de la prévention. Il est cependant apparu, au fil du temps, que ce format de publication était de moins en moins adapté aux besoins de son lectorat. Le comité de pilotage de la campagne ne reconduit donc pas ce média, pour privilégier des mises à dispositions de ressources plus nombreuses et plus fréquentes sur le site internet [lesbonsreflexes.com](http://lesbonsreflexes.com). Le comité éditorial remercie toutes celles et ceux qui ont participé à la publication de *Regards sur le Risque* depuis 13 ans. ●

En savoir + [www.lyon-spiral.org/HP-Spiral/Risques-industriels/Regards-sur-le-Risque](http://www.lyon-spiral.org/HP-Spiral/Risques-industriels/Regards-sur-le-Risque)



**30 ANS**  
et toujours innovant !

En 1988, l'association d'information pour la prévention des risques majeurs est créée dans le cadre de l'opération « Isère département pilote en matière de risques majeurs ». Haroun Tazief, alors administrateur de l'association, a largement communiqué sur la prévention auprès des acteurs institutionnels et des médias. Souvent pionnière dans son domaine, l'association a expérimenté dès 1993 les premiers Plans Communaux de Prévention et de Secours. En toute logique, l'IRMA participe en 2002 à la rédaction du référentiel national d'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde (PCS). En 2012, l'IRMA adapte les dispositions de gestion de crise aux établissements recevant du public avec la plaquette expérimentale « POMSE ».

En 2004, l'IRMA devient organisme de formation puis Centre de ressources reconnu au niveau national, allant jusqu'à créer en 2010 la première web TV en France consacrée à la thématique des risques majeurs ([www.risques.tv](http://www.risques.tv)). Fort de son expérience, l'IRMA a désormais pour ambition de développer une cellule mobile d'appui aux entraînements et aux exercices en Auvergne-Rhône-Alpes. ●

En savoir + [www.risques.tv/](http://www.risques.tv/) et [www.irma-grenoble.com](http://www.irma-grenoble.com)

## ZOOM LA 6<sup>ème</sup> CAMPAGNE QUINQUENNALE D'INFORMATION SUR LES RISQUES SE PRÉPARE

La prochaine campagne nationale d'information sur les risques industriels majeurs aura lieu à l'automne 2018. Elle concernera 122 sites industriels soumis à Plan Particulier d'Intervention (PPI) et plus de 400 communes. Elle s'inscrit dans le cadre de l'obligation réglementaire d'informer les riverains (art. L.125-2 du code de l'Environnement et R.741-30 du code de la Sécurité intérieure). La campagne est coordonnée par un secrétariat, composé d'APORA, de la DREAL, du SPIRAL et du SPPPY. Un comité de pilotage valide les orientations issues des groupes de travail autour des thématiques « documents réglementaires », « communication » et « actions complémentaires ». Dans ce cadre, l'implication des industriels, des collectivités, des services de l'État, dont l'académie de Clermont-Ferrand qui rejoint la campagne pour la première fois, a été déterminante. Plusieurs principes d'actions gouvernent cette future campagne et notamment :

- la mutualisation des moyens et la collégialité des décisions visent une information complète et homogène à l'échelle de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes ;
- la diffusion de l'information prévue par la réglementation (brochures et affichettes synthétisant les comportements à tenir) se fera de manière coordonnée par bassins de risques et, également, de manière dématérialisée sur le site internet « Les Bons Réflexes » qui sera actualisé ;
- une communication continue sur cinq ans, basée sur des actions de sensibilisation plus ciblées portées par des acteurs « relais » auprès de populations spécifiques (riverains, scolaires, salariés travaillant en zone à risques, etc.) ;
- une action phare reconductible annuellement dans les établissements scolaires, à savoir la réalisation de l'exercice obligatoire PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) risques naturels et technologiques à une période commune aux trois académies. Pour 2018, cette action est prévue entre le 12 et le 16 novembre. ●

En savoir + Contacts: [secretariat.spppy@developpement-durable.gouv.fr](mailto:secretariat.spppy@developpement-durable.gouv.fr) ou [secretariat.spiral.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr](mailto:secretariat.spiral.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr) ou [assoc.apora@apora.org](mailto:assoc.apora@apora.org)

## ACCOMPAGNEMENT DE LA MÉTROPOLÉ DE LYON POUR SÉCURISER LES LOGEMENTS PRIVÉS

Dans la Métropole de Lyon, 5 563 logements privés, répartis sur 12 communes, sont concernés par des mesures de prescriptions de travaux suite à l'approbation des PPRT. Les propriétaires ont 8 ans après l'approbation du PPRT et jusqu'à 2024 pour celui de la Vallée de la Chimie pour réaliser les travaux de sécurisation de leur biens. Afin de les soutenir dans leur démarche, la Métropole met à leur disposition les services d'experts pour apporter un appui technique et financier : diagnostic, préconisations de travaux, analyse des devis des artisans, conseils sur les financements à disposition (cf. *Regards sur le Risque* numéro 24, juin 2017). Une période de test du dispositif, entre septembre 2017 et avril 2018, a permis de stabiliser les conventions de financement avec les industriels pour aboutir à 100% du financement des travaux prescrits, de lancer 58 accompagnements personnalisés et de faire aboutir la démarche pour deux propriétaires (nouveaux acquéreurs sur Feyzin). Depuis mai 2018, le dispositif complet est opérationnel, pour la Vallée de la Chimie, qui représente 98.5 % des logements concernés par cette opération. Consultez la plateforme d'information dédiée : « SECURENO'V » pour une stratégie d'intervention spécifique. ●

En savoir + [www.grandlyon.com/securenov/](http://www.grandlyon.com/securenov/) ou [securenov@grandlyon.com](mailto:securenov@grandlyon.com)



LA LETTRE D'INFORMATION SUR LES RISQUES  
INDUSTRIELS MAJEURS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

[secretariat.spiral@developpement-durable.gouv.fr](mailto:secretariat.spiral@developpement-durable.gouv.fr)  
[secretariat.spppy@developpement-durable.gouv.fr](mailto:secretariat.spppy@developpement-durable.gouv.fr)

Parution : 10/2018. Dépôt légal : 2018. N° ISSN 2101-9797

Imprimée en France sur papier recyclé  
par Coquand (38600 Fontaine), imprimeur labellisé Imprim'vert®

ÉDITEUR : DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, 5 Place Jules Ferry, 69453 Lyon cedex 06  
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Françoise Noars, directrice DREAL Auvergne-Rhône-Alpes  
RESPONSABLES DE LA RÉDACTION : Gilles Quéré (SPIRAL), Corinne Thiévent (SPPPY), Isabelle Charpin (APORA).  
RÉALISATION ÉDITORIALE : Sandra Decelle-Lamothe, Agence EDEL  
MISE EN PAGE : Bruno Batifoulier - ILLUSTRATION : Jacques Sardat alias Cled'12  
COMITÉ ÉDITORIAL : SPIRAL, SPPPY, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, Académie de Grenoble, La Métropole de Lyon, AMI (Association des Maires de l'Isère), IRMA (Institut des Risques Majeurs), FRAPNA, APORA (Association régionale des entreprises pour l'environnement industriel), des représentants des établissements Seveso « seuil haut » des départements du Rhône et de l'Isère.

Crédits photographiques (tête) : iStock, O.Lantzendörffer (E+), pressmaster/Fotolia.com, Floki Fotos/Fotolia.com, DR.



Avec le soutien de :

